

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Février 2002

Québec, le 4 mars 2002

Monsieur Guy St-Cyr
Directeur des études
Collège de la région de L'Amiante
671, boulevard Smith Sud
Thetford Mines (Québec) G6G 1N1

Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale

Monsieur le Directeur,

Lors de sa réunion tenue le 19 février 2002, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance du plan d'action 2001-2002 concernant la formation générale du Collège de la région de L'Amiante. La Commission apprécie les actions que le Collège a entreprises, les moyens envisagés de même que l'identification des responsables des actions qu'il entend réaliser.

La Commission a pu constater, dans le plan d'action, que le Collège développe des moyens de resserrer l'application de la PIEA et d'offrir un choix de cours complémentaires qui tiennent mieux compte de l'intérêt des étudiants. Les mesures de soutien et d'encadrement des élèves ont été renforcées par l'augmentation du nombre d'heures d'encadrement des étudiants et par un meilleur suivi de leur cheminement au collégial. Des rencontres entre les enseignants de la formation générale, qui ont lieu à chaque session, permettent au Collège de poursuivre sa réflexion sur cette composante des programmes.

La Commission considère que le plan d'action présenté contribue à réaffirmer la qualité de la formation générale et témoigne de l'intérêt que le Collège porte au suivi des évaluations de programmes qu'il réalise.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,

Jacques L'Écuyer